



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2026

Numéro	13
Objet	RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS D'ADHESION AUX SERVICES COMMUNS COMMUNAUTAIRES
Rapporteur	Guy DELAITRE

Date de convocation et d'affichage : 24 avril 2026
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h15.

En exercice : 135 / Quorum : 68 / Présents : 123 / Volants : 135

Présents : AUBRUN Olivier, AZZAB Jamila, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAROIN Stéphanie, BAZIN-MALGRAS Valérie, BELIN Philippe, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHOT Bastien, BLASSON Christian, BORDIER Grégory, BOUTRELLE Thierry, BRAUN Jean-Paul, BRAUX Sébastien, BREMENT Jacques, BRET Marc, BRIOT Charline, BROCHET Pierre, CASSONNET Christian, CATERINO Marie-Laure, CAVAILLAC Guy, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, COLLARD Benoît, COPITET Catherine, CORNUMAND Agnès, COURTOIS Armelle, CROPAT Patrice, DEBROUWER Denis, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DELARUE Clément, DENIS Valéry, DOBRAJE Karine, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUMONT Jean-Michel, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, DUXIN Christophe, ERMINI Hervé, FARRUGIA Frédéric, FENEK Karim, FERNANDEZ Sophie, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAPIN David, FREGANS Baptiste, GANTELET Bruno, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GEORGE Yvan, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOJJARD Pascal, GRILLAT Stéphane, GUILBARD Victor, GUNDALL Philippe, HAINAUD Christian, HELLAL Karim, HENNEQUIN Virgil, HEUILLARD Véronique, HIMEUR Aïcha, HONORE Nicolas, HOUARD Bruno, HUBERDEAU Marie, HUP Carole, JOURNOT Aude, KACZMAREK Elodie, KUZMA Romain, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LEBECQ Jérémy, LEFEVRE Vincent, LEMELLE Flavienne, LEMOINE, Philippe, LEROY Marie-Thérèse, LOUIS Benoît, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Pascal, MANGEON Marielle, MARCHAL Yves, MEIRHAEGHE Jean-François, MILESI Franck, MONT-DESFONTAINES Nathalie, NIEUWMUNSTER Adrien, ORDONNEAU Marie, OUDART Audrey, PETER Anthony, POIVEZ Kevin, PROVENCE Gérard, RAGUIN Jacky, RANCUREL Marie-Noëlle, RAYMOND Arnaud, REVOLIO Claudine, ROBERT Julien, ROUSSELLE Patrice, SAUVAGE Philippe, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SIMON Eric, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THIENOT Régis, THOMAS Christine, TRESSOU Marie-Hélène, TURPIN-PADIRAC Marie-Béatrice, VAJOU Sabine, VAN DEN BROECKE Bertrand, VINCENT Fabien, VINOT Pascal, YANIK Ulku, ZWALD Jérémy.

Représentés : HENRI Pascal par COLLOT Françoise, ROGER Sylvain par ROYER Mathieu.

Excusés et ont donné pouvoir : BAUDOUX Bruno à THOMAS Christine, BOURDON Amandine à BROCHET Pierre, DINIZ Laurence à SOMSOIS Hervé, LEDOUBLE Catherine à RAGUIN Jacky, LEPRINCE Didier à VINCENT Fabien, PAUWELS Cécile à GIRARDIN Olivier, PETIT Christine à FINOT Patrick, POTTIER Denis à MEIRHAEGHE Jean-François, RENOIR Gilles à GIRARD Marc, SCHERRER Luc à HONORE Nicolas, THOMAS Jérôme à MANGEON Marielle, VIART Jean-Michel à OUDART Audrey.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
135	0	135	0	0

Le Conseil Communautaire approuve le présent rapport, à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2026**RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS D'ADHESION
AUX SERVICES COMMUNS COMMUNAUTAIRES**

Annexes : Conventions d'adhésion aux services communs

Exposé :

L'article L.5211-4-2 du Code général des collectivités territoriales permet aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de se doter « de services communs », chargés de l'exercice de missions fonctionnelles ou opérationnelles.

Sur ce fondement, afin d'accompagner les communes membres de l'agglomération dans la réalisation de leurs missions, différents service communs ont été créés par la communauté d'agglomération :

- Le service commun « Conseil en énergie partagé » (« CEP »), créé par délibération du 25 juin 2012 ;
- Le service commun « Autorisation Droit des Sols » (« ADS »), par délibération du 29 mai 2015 ;
- Le service commun « Gestion de la fourrière animale », créé par délibération du 12 octobre 2018 ;
- Le service des « Gardes Champêtres », créé par délibération du 6 décembre 2024.

Or, les missions et les modes de fonctionnement de ces services communs ont été amenés à évoluer avec le temps, tant au regard d'évolutions législatives et/ou réglementaires impactant es domaines d'interventions de ces services communs, que de l'évolution des besoins des communes membres, lesquels conditionnent et initient la mise en place, le maintien ou la disparition éventuelle d'un service commun.

Par conséquent, Troyes Champagne Métropole a donc initié une phase d'actualisation et de mise en conformité des conventions d'adhésion existantes, avec le cadre légal actuel, le besoin des communes membres mais également suite au bilan et retour d'expérience de ces agents communautaires et sur les difficultés d'exécution ou problématiques techniques et juridiques rencontrées.

Ce faisant, les conventions d'adhésion de chacun des services communs précités ont donc été actualisées. Pour l'essentiel, les modifications portent sur :

- Le rappel des modalités communes d'adhésion et de retrait de ces services communs ;
- L'actualisation des missions de chacun de ces services communs ;
- Le rappel des modalités de facturation de la part de la communauté d'agglomération ;
- La précision du régime de responsabilité de chacune des parties dans le cadre du fonctionnement de ces services communs.

Il est précisé que les participations financières exigées des communes membres, contrepartie de l'adhésion à ces services communs, demeurent inchangées.

Ces nouvelles conventions de service commun sont prévues pour la période 2026-2032, avec une possibilité de prolongation d'un an à l'échéance de cette dernière.

L'intégralité des communes déjà adhérentes au 1^{er} janvier 2026 à ces services communs devront donc conclure et signer, avec Troyes champagne Métropole, ces nouvelles conventions d'adhésion, qui se substitueront à celles précédemment conclues.

Par ailleurs, au titre du principe d'adaptabilité du service public il est vous également proposé d'autoriser la conclusion des avenants éventuels à ces conventions, sous réserve que les modifications escomptées ne présentent pas un caractère substantiel.

Il vous est donc proposé d'approuver ces conventions de services communs actualisées jointes en annexes de la présente délibération.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, le Conseil Communautaire décide :

- **D'APPROUVER la convention de service commun « Autorisation droits des sols » période 2026-2032 et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer, avec chacune des communes membres avec effet au 1^{er} janvier 2026 ainsi qu'avec toute nouvelle commune souhaitant adhérer à ce dernier.**
- **D'APPROUVER la convention de service commun « Conseil en énergie partagé » période 2026-2032 et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer, avec chacune des communes membres avec effet au 1^{er} janvier 2026 ainsi qu'avec toute nouvelle commune souhaitant adhérer à ce dernier.**
- **D'APPROUVER la convention de service des « Gardes Champêtres » période 2026-2032 et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer, avec chacune des communes membres avec effet au 1^{er} janvier 2026 ainsi qu'avec toute nouvelle commune souhaitant adhérer à ce dernier.**
- **D'APPROUVER la convention de service commun « Gestion de la fourrière animale » période 2026-2032 et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer, avec chacune des communes membres avec effet au 1^{er} janvier 2026 ainsi qu'avec toute nouvelle commune souhaitant adhérer à ce dernier.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout avenant éventuel relatif à ces différentes conventions de service commun, sous réserves que les modifications envisagées ne présentent pas un caractère « substantiel ».**